

ACTIVITÉ DE MICRO-IMPORTATION

Le commerce du cabas officiellement encadré

P3



EDUCATION NATIONALE

Les écoles privées dans les bonnes grâces

P3

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

25 Palestiniens tués et plusieurs blessés

P11

AUCUNE MESURE RÉTROACTIVE NE SERA PRISE CONCERNANT SON SACRE OLYMPIQUE

La P C I O confirme la médaille d'Imane Khelif aux JO de Paris

P9

**ELLE SERA REMISE
AUX ÉLÈVES AVANT
LE 31 JUILLET**

**Les détails pour
l'obtention de la bourse
scolaire de 5 000 dinars**

Le Premier ministre Nadir Larbaoui a signé un décret exécutif relatif à la bourse scolaire « spéciale » et aux conditions et modalités de son octroi aux élèves. Selon ce décret, publié dans le dernier numéro du Journal officiel, la bourse scolaire spéciale, d'un montant de 5 000 DA, est destinée à tout élève issu d'une famille démunie dont les parents ou le tuteur ne perçoivent aucun revenu ou un revenu mensuel inférieur ou égal au salaire minimum garanti. L'élève concerné doit également être inscrit régulièrement dans un établissement public d'éducation et d'enseignement général ou spécialisé. Cette bourse est versée une seule fois avant le début de chaque année scolaire.

D'après le décret, le formulaire de demande de la bourse scolaire spéciale doit être rempli par le parent ou le tuteur de l'élève scolarisé, et approuvé par le directeur de l'établissement en ce qui concerne la qualité d'élève. Ce formulaire doit être déposé par le parent ou le tuteur auprès de l'établissement, accompagné d'un dossier comprenant plusieurs documents (une copie d'une pièce d'identité biométrique ; une attestation de non-perception de revenu ou une fiche de paie délivrée par les services compétents ; une attestation de non-affiliation aux organismes de sécurité sociale (selon le cas) et un relevé d'identité postale (chèque barré) du bénéficiaire).

Les dossiers sont ensuite transmis par les établissements scolaires aux services de l'Agence de Développement Social (ADS) de la commune concernée. Ces services sont chargés d'intégrer les données dans la base nationale de gestion de la bourse scolaire spéciale. Une commission technique administrative est mise en place au niveau de la Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité (DASS) de la wilaya, chargée de superviser le processus de distribution de cette bourse. Cette commission est notamment responsable de l'établissement de la liste complète des élèves bénéficiaires, après vérification des informations relatives à leur situation sociale. La commission procède à un croisement des données des demandeurs de la bourse avec les différentes administrations et organismes concernés, afin d'établir la liste définitive des élèves éligibles. Elle est également chargée de valider les données numériques de la base nationale de gestion de la bourse au niveau de la wilaya et de transmettre la liste complète aux autorités de la wilaya, tout en leur fournissant toutes les informations nécessaires à l'exécution de leur mission.

La liste doit comprendre plusieurs informations (le nom des établissements scolaires des élèves ; les noms et prénoms des élèves ; leur numéro d'identification scolaire ; les noms et prénoms des parents ou tuteurs ; leur numéro d'identification nationale unique ainsi que les numéros des comptes postaux courants des parents ou tuteurs).

Enfin, le directeur de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya est chargé d'envoyer la liste finale des bénéficiaires, validée par la commission, au directeur régional de l'Agence de Développement Social, qui se charge de verser la bourse scolaire spéciale au plus tard le 31 juillet de chaque année.

R.N

ENERGIE

L'Algérie vise des partenariats avec les géants mondiaux du pétrole

L'Algérie se prépare à faire évoluer son partenariat avec les USA vers des perspectives plus larges avec l'entrée en scène de grandes compagnies dans les domaines des études, de la prospection et de l'exploration du pétrole, du gaz et des énergies renouvelables. Les négociations avec de grands groupes tels que Chevron et ExxonMobil pour renforcer les opportunités d'investissement sont à un stade avancé.

Le directeur de la coopération internationale au ministère de l'Énergie et des Mines, Sofiane Oufa, a affirmé, lors de son passage hier à l'émission "L'Invité du matin" de la chaîne 1 de la Radio nationale, que l'Algérie est déterminée à préserver son leadership dans le domaine du pétrole en Méditerranée et sur le continent africain, en renforçant sa présence sur la scène internationale à travers des partenariats stratégiques avec les grandes compagnies pétrolières des différents continents, notamment avec les États-Unis, l'Europe et la Chine, en s'appuyant sur les incitations offertes par les lois sur l'investissement et les hydrocarbures récemment entrées en vigueur. Selon lui, le pays est de plus en plus pressenti pour devenir un acteur clé du marché mondial de l'énergie. Chiffres à l'appui, il a expliqué que « l'Algérie possède aujourd'hui la troisième plus grande réserve de gaz de schiste au monde, et qu'environ 50 % de son territoire national reste encore inexploité, ce qui ouvre de larges perspectives de partenariat et de coopération dans les domaines de l'exploration et de la prospection ».

Dans le même contexte, M.Oufa a souligné que l'Algérie accorde une grande importance au développement des projets énergétiques et des infrastructures dans les domaines du gaz, de l'électricité et des énergies renouvelables à l'échelle du continent africain. Il a indiqué que l'Algérie « a mis en avant son expertise dans ces domaines lors du 17e sommet afro-américain de l'énergie qui s'est récemment tenu en Angola, où elle a présenté sa stratégie énergétique et exprimé sa volonté de partager son expérience avec les pays du continent, notamment ceux dont les infrastructures énergétiques sont fragiles ». Il a précisé que l'Algérie œuvre à renforcer sa politique énergétique durable à travers des partenariats stratégiques et des accords visant à développer le secteur de l'énergie en Afrique, soulignant l'importance de ces projets pour la sécurité énergétique du continent.

Concernant les projets liés aux énergies renouvelables, M. Oufa a déclaré que l'Algérie est en train d'achever la première phase de son projet de production de 15 000 MW d'énergies renouvelables, avec la réalisation de plus de 3 000 MW prévue



d'ici deux ans. « Ce projet contribuera grandement à renforcer la position de l'Algérie en tant que fournisseur mondial fiable d'énergie, et reflète son engagement à fournir une énergie durable et renouvelable à la région et au monde », a-t-il ajouté. En ce qui concerne le partenariat avec les États-Unis, il a précisé qu'il « ne date pas d'aujourd'hui et s'est révélé très fructueux », rappelant que le groupe Sonelgaz a récemment conclu un nouvel accord avec General Electric pour la fabrication de turbines et de transformateurs dans la wilaya de Batna. Il a affirmé que « l'Algérie produit aujourd'hui l'équivalent de 80 % de ses besoins en transformateurs ». Il a souligné que l'Algérie se prépare à faire évoluer ce partenariat vers des perspectives plus larges avec l'entrée en scène de grandes compagnies dans les domaines des études, de la prospection et de l'exploration du pétrole, du gaz et des énergies renouvelables, évoquant des négociations avancées avec de grands groupes tels que Chevron et ExxonMobil pour renforcer les opportunités d'investissement.

Il a également indiqué que ces partenariats reflètent un intérêt croissant des entreprises américaines pour le secteur énergétique algérien, parallèlement à des négociations similaires en cours avec des sociétés européennes et asiatiques, dont des entreprises chinoises.

Dans le cadre de la coopération avec l'Afrique, M.Oufa a souligné que l'Algérie œuvre à renforcer la souveraineté énergétique des pays africains en partageant son savoir-faire et son expertise à travers la présence active de Sonatrach et Sonelgaz dans plusieurs pays du continent. Ces entreprises contribuent au développement des infrastructures énergétiques dans des pays comme la Libye, la Tunisie ou les États du Sahel.

Concernant les prix du pétrole, il a estimé qu'ils sont « actuellement satisfaisants au vu des défis du marché mondial, notamment les crises géopolitiques et les tensions au Moyen-Orient ». Il a affirmé que l'Algérie œuvre, au sein de l'OPEP et en coordination avec ses alliés non-membres, à garantir la stabilité du marché, dans l'intérêt à la fois des producteurs et des consommateurs. « La maîtrise des technologies modernes permet de réduire les coûts de production, ce qui aide à faire face aux fluctuations du marché et à la baisse des prix. C'est pourquoi l'Algérie accorde une grande importance au transfert de technologie et de compétences, conformément aux protocoles signés avec les entreprises mondiales, qui prévoient des programmes de formation pour renforcer les compétences locales dans le domaine de l'énergie », a-t-il conclu.

R.N

HYDROCARBURES

Signature d'un accord-cadre entre ALNAFT et la société omanaise PETROGAS

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a signé, hier à Alger, un accord-cadre avec la société omanaise PETROGAS Exploration & Production L.L.C., portant sur l'exploration de nouvelles opportunités d'investissement dans le secteur des hydrocarbures en Algérie, a indi-

qué un communiqué de l'Agence. Cet accord vise notamment le développement de nouveaux gisements, ainsi que l'optimisation de la production des gisements existants, précise la même source.

Selon ALNAFT, cette initiative s'inscrit dans sa stratégie de promotion des partenariats internationaux et de valorisa-

tion du potentiel énergétique national, en attirant des opérateurs étrangers expérimentés. La signature de cet accord illustre, selon l'Agence, l'attractivité du domaine minier algérien et la confiance renouvelée des compagnies internationales dans les perspectives du secteur des hydrocarbures en Algérie.

Créée en 1999, PETROGAS E&P est une filiale du groupe omanais MB LLC, actif dans plus de 20 pays. Elle est spécialisée dans l'exploration et la production des hydrocarbures, notamment au Sultanat d'Oman, en Égypte, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et au Danemark, a rappelé le communiqué.

R.N

ACTIVITÉ DE MICRO-IMPORTATION

Le commerce du cabas officiellement encadré

Cette activité, selon l'article 3 du texte, "est exercée exclusivement et personnellement par les personnes physiques disposant du statut d'auto-entrepreneur octroyé conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur".

Le décret exécutif fixant les conditions d'exercice de l'activité de micro-importation par l'auto-entrepreneur a été publié au journal officiel N 40. Il s'agit du décret exécutif N 25/170 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de micro-importation par l'auto-entrepreneur, signé par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, et qui vient en application de la loi N 22/23 portant statut de l'auto-entrepreneur. Au sens du décret, il est entendu par l'activité de micro-importation "les opérations effectuées à titre individuel par des personnes physiques, lors de leurs déplacements à l'étranger, en vue de l'importation pour la vente en l'état, de quantités limitées de biens et marchandises d'une valeur n'excédant pas un million huit cent mille dinars (1.800.000 DA)". Cette activité, selon l'article 3 du texte, "est exercée exclusivement et personnellement par les personnes physiques disposant du statut d'auto-entrepreneur octroyé conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur".

S'agissant des avantages que le micro-importateur pourra ouvrir droit, il s'agit de la tenue d'une comptabilité simplifiée de l'activité transcrite sur un registre coté et paraphé par les services des impôts territorialement compétents, la dispense de l'obligation d'inscription au registre du commerce, de même des autorisations d'importation préalables, d'un droit de douane de 5% et d'un régime fiscal spécifique conformément à la législation en vigueur.

Quant aux conditions d'exercice de cette nouvelle activité, le décret cite l'obligation d'avoir l'âge légal du travail, la nationalité algérienne, résider en Algérie, n'exercer aucune autre activité rémunérée, salariée, commerciale ou profession libérale, et être affilié à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés. Le micro-importateur doit aussi disposer d'un compte bancaire en devises ouvert auprès de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), selon le texte, soulignant que l'exercice de cette activité entraîne l'exclusion du bénéfice de l'allocation chômage. Selon l'article 6, le micro-im-



porteur doit détenir également une carte d'auto-entrepreneur, portant le domaine/l'activité "micro-importation" dûment délivrée par l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur (ANAE), et une autorisation générale d'exercice délivrée par les services du ministère chargé du Commerce extérieur, selon le décret exécutif.

Dimanche 22 juin, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé une réunion de travail dédiée à la finalisation d'un décret exécutif concernant les micro-importateurs.

Lors de la réunion du Conseil des ministres du 18 mai dernier, le président Tebboune avait ordonné « la régularisation totale et définitive de la situation des jeunes exerçant dans le cadre de la micro-importation individuelle (appelée cabas, ndlr), tout en les protégeant à travers leur intégration dans le circuit formel du commerce extérieur

pour leur permettre de tirer profit des avantages prévus par la loi relative à l'auto-entrepreneur. » Il avait également ordonné « de leur attribuer le statut d'agents économiques pour leur permettre de profiter d'avantages sociaux et commerciaux en alternative à leur situation actuelle illégale vis-à-vis des opérations de micro-importation via les ports et aéroports, une situation qui a engendré la saisie des marchandises, de certains parmi eux, outre leur déséquilibre social dû à la perte de leurs modestes capitaux. »

Le chef de l'Etat avait enjoint au Premier ministre, « de créer en urgence, une commission chargée de définir les mécanismes d'activité de ces jeunes qui investissent leurs modestes capitaux pour satisfaire des besoins élémentaires, ayant leur impact sur le marché et en quantités limitées. »

Synthèse : S.A.K

JOURNAL OFFICIEL

Fin de fonctions et nouvelles nominations

Le dernier numéro du Journal officiel a publié des décrets présidentiels portant sur des fins de fonctions et de nouvelles nominations au sein de ministères, administrations publiques et entreprises...

Au ministère des Affaires étrangères, un décret présidentiel stipule la fin des fonctions d'Abdelnour Khalifi, ancien directeur général pour l'Afrique au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, nommé à une nouvelle fonction.

Abdelnour Khalifi a été nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne à New Delhi, en République de l'Inde.

Un autre décret met fin aux fonctions de Ghaïeb Zrîmen en tant qu'ancien directeur des relations africaines multilatérales au sein du même ministère, pour être affecté à un autre poste.

Ghaïeb Zrîmen a été nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne à Dar es Salaam, en République de Tanzanie.

Par ailleurs, le numéro 40 du Journal officiel comprend deux décrets présidentiels mettant fin aux fonctions de deux ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la République algérienne :

- Il s'agit de la fin de mission de Boumediene Guennad en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Moscou, Fédération de Russie, nommé à un autre poste.

- Ainsi que de la fin de mission de Kamal Feniš en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Astana, au Kazakhstan.

Dans le même contexte, Masoud Maattar a été démis de ses fonctions de directeur général de l'Agence nationale des barrages et transferts, et remplacé par Abdelatif Azira.

Un autre décret met fin aux fonctions de Rachid Nedil, président du comité directeur de l'Agence nationale de régulation et de contrôle des activités dans le domaine des hydrocarbures, suite à son départ à la retraite. Il est remplacé par Samir Boukhti.

Au ministère des Transports, Mohand Saïd Madji a été démis de ses fonctions d'inspecteur général.

Amar Belassel a également été démis de ses fonctions de directeur général de la marine marchande et des ports, remplacé par Ben Aouda Hilal.

Par ailleurs, Mokhtar Bouziane a été nommé directeur général de l'Office national professionnel du lait et de ses dérivés.

Enfin, un décret présidentiel a mis fin aux fonctions de Nacima Bouchouata, directrice des études auprès du secrétaire général du ministère des Finances, et de Linda Hammouche, sous-directrice des systèmes sociaux à la direction générale de la prévision et des politiques, toutes deux envoyées à la retraite.

R.N

EDUCATION NATIONALE

Les écoles privées dans les bonnes grâces

• GEL DES AGRÉMENTS POUR LES ÉCOLES PRIVÉES EN ATTENDANT LA REFORTE LÉGALE

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Saghir Saâdaoui, a affirmé que les établissements d'enseignement privé ont obtenu des résultats « très honorables » à l'examen du Brevet de l'Enseignement Moyen (BEM) de juin 2025, saluant leur niveau organisationnel et pédagogique, notamment dans l'accompagnement des élèves durant la période des examens. Lors d'une conférence de presse tenue hier dimanche au lycée des mathématiques Chahid Mohand Mokhbi à Kouba, le ministre a souligné que ces établissements contribuent efficacement au système éducatif national, tout en les appelant à redoubler d'efforts, notamment en ouvrant leurs portes aux cours de soutien pour les classes d'examen, et en respectant strictement les programmes officiels et les directives du ministère.

M. Saâdaoui a également exprimé sa satisfaction quant au bon déroulement des examens dans un climat de discipline et de transparence, remerciant l'ensemble des parties impliquées, et espérant que les résultats du baccalauréat refléteront le même

niveau de réussite. Concernant l'ouverture de nouvelles écoles ou l'élargissement de la liste actuelle, le ministre a annoncé que tous les dossiers relatifs à l'agrément ou à l'extension d'établissements d'enseignement privés sont actuellement gelés, dans l'attente de la publication d'un nouveau décret exécutif qui fixera les conditions d'agrément, de fonctionnement et de contrôle de ces institutions.

Le ministre a rappelé, en réponse à une question écrite du député Afif Ablela, président de la commission de l'éducation à l'Assemblée populaire nationale, que des infractions avaient été constatées dans plusieurs écoles privées, soulignant la difficulté d'y faire face légalement en raison de l'ancienneté et des limites du cadre réglementaire actuel.

Sur instruction du Premier ministre Nadir Larbaoui, le ministère de l'Éducation a entamé une révision complète du cadre juridique régissant les écoles privées.

Dans ce cadre, un groupe de travail interministériel a été mis en place, réunissant des représentants des ministères de la Justice, de l'Intérieur,

du Logement, du Commerce, ainsi que des services de sécurité et de la Protection civile. Ce groupe est chargé d'élaborer un projet de décret exécutif et un nouveau cahier des charges visant à corriger les dysfonctionnements et à encadrer l'activité pédagogique de ces établissements. Selon le ministre, ce texte est en cours d'adoption et sera publié prochainement au Journal officiel, ce qui permettra de traiter les nouvelles demandes d'agrément selon les conditions et délais fixés par le décret.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des décisions du gouvernement issues de la réunion du 26 septembre 2024, présidée par le Premier ministre, consacrée au suivi de la rentrée scolaire et universitaire.

Cette réunion avait insisté sur la nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement et des conditions de scolarisation dans le privé, en veillant au respect des normes pédagogiques et techniques pour assurer la complémentarité avec l'enseignement public.

Le communiqué du gouvernement avait aussi mis en garde contre les lacunes juridiques régissant les

écoles privées, face à la demande croissante pour ce type d'enseignement et aux plaintes fréquentes concernant des dysfonctionnements dans leur gestion.

Des observateurs estiment que l'un des principaux objectifs de la refonte du cahier des charges est de mettre fin à l'introduction non autorisée de programmes étrangers dans certaines écoles, notamment le programme français enseigné discrètement, parfois à la demande des parents, afin de permettre aux élèves de passer le baccalauréat français, facilitant ainsi leur admission dans les universités françaises.

Il est utile de rappeler que l'article 5 du cahier des charges révisé de 2020 impose aux écoles privées de dispenser l'enseignement en arabe à tous les niveaux, d'appliquer les programmes officiels du ministère, de respecter les volumes horaires et les conditions de recrutement des enseignants et du personnel administratif, au même titre que dans le secteur public. Cependant, plusieurs établissements privés violent ces obligations, selon de nombreuses sources.

Amel B

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES

Abdelfattah Ouled Naoui réélu au poste de secrétaire général

Le secrétaire général (SG) de la Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières (FNTIEG), Mohamed Abdelfattah Ouled Naoui, a été réélu pour un nouveau mandat, lors des travaux du congrès de la fédération, tenu samedi à Alger. Le congrès s'est déroulé en présence du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, et du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, ainsi que du PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, et du SG de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout. Dans une allocution à cette occasion, M. Takdjout a affirmé que la tenue de ce congrès s'inscrivait dans le cadre du "renforcement de la culture du dialogue, afin de créer un climat de travail propice et serein et d'améliorer les conditions des travailleurs et de la fédération". Pour sa part, M. Ouled Naoui a exprimé ses remerciements aux participants pour le renouvellement de la confiance en sa personne, estimant que c'est "une motivation supplémentaire pour continuer à travailler en vue de réaliser davantage d'acquis en faveur des travailleurs durant la période à venir".

R.E

FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAINE PRÉVUE EN ALGÉRIE

Evaluation de l'état d'avancement des préparatifs

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, samedi, une réunion de coordination consacrée au suivi des préparatifs en cours pour l'organisation de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévue du 4 au 10 septembre 2025 au Palais des expositions (Alger), a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue en présence du secrétaire général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), d'un représentant du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), d'opérateurs économiques et de représentants d'institutions économiques nationales, a permis d'évaluer l'état d'avancement des préparatifs de cet événement économique continental, notamment en ce qui concerne les domaines d'investissement prioritaires et les contrats d'exportation susceptibles d'être signés à cette occasion, a précisé le communiqué. Dans son allocution, le ministre a insisté sur la nécessité pour tous les acteurs de joindre leurs efforts afin de garantir le succès de cet événement économique majeur, qui devrait enregistrer une large participation de représentants gouvernementaux, d'institutions économiques africaines, ainsi que d'entreprises et d'opérateurs économiques de tout le continent.

R.E

CLÔTURE DE LA 56E ÉDITION DE LA FIA

Une participation record de 684 entreprises

La 56e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), clôturée samedi soir au Palais des expositions (Alger), a été marquée par une participation record de 684 entreprises algériennes et étrangères, en hausse de 42% par rapport à 2022, ce qui témoigne de l'attractivité du marché algérien et de l'amélioration du climat d'investissement.

Cette édition, organisée du 23 au 28 juin sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a vu la participation d'un nombre record d'opérateurs locaux et étrangers ayant exposé leurs produits et services dans divers secteurs économiques, ce qui dénote l'intérêt croissant pour les opportunités offertes par l'Algérie en tant que hub régional en matière de commerce et d'investissement. Cet événement économique majeur, placé sous le slogan "Pour une coopération mutuelle et durable", a vu la participation de 539 entreprises algériennes et de 145 entreprises étrangères issues de 31 pays. Lors de l'inauguration de cette édition de la FIA, le président de la République s'était félicité du développement des entreprises nationales publiques et privées et des start-up, appelant à poursuivre les efforts pour renforcer davantage la compétitivité du produit national, garantir l'autosuffisance et promouvoir les exportations.

Le président de la République avait entamé sa visite par le pavillon du Sultanat d'Oman, invité d'honneur de cette édition de la FIA. Il était accompagné du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, de membres du Gouvernement, ainsi que du ministre omanais du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, M. Qais Bin Mohammed Al Yousef, et de la délégation officielle qui l'accompagnait. Le choix du Sultanat d'Oman comme invité d'honneur pour cette édition découle de la dynamique que connaissent les relations algéro-omanaises, notamment suite aux récentes visites entre les dirigeants des deux pays qui ont été couronnées par la signature de plusieurs accords de coopération bilatérale. Au niveau de ce pavillon, les opérateurs omanais se sont félicités du grand essor des relations entre les deux pays, saluant les opportunités d'investissement prometteuses qu'offre l'Algérie. Le président de la République, accompagné de la même délégation, s'est arrêté aux stands de plusieurs entreprises nationales publiques et privées et de start-up, dont il a salué les réalisations, ainsi que les avancées enregistrées dans plusieurs secteurs, avant d'encourager les opérateurs économiques à relever le niveau d'ambition pour investir davantage et contribuer à la création de valeur ajoutée et d'emplois. Outre la participation record des opérateurs locaux, cette édition a connu une participation remarquable des pays étrangers, confirmant



ainsi la dynamique de la participation étrangère aux expositions et salons organisés au Palais des expositions des Pins maritimes. Ces indicateurs montrent que l'Algérie est désormais un hub pour les investisseurs étrangers, et ce, à la faveur des résultats des réformes économiques concrétisées sur le terrain, l'industrie agroalimentaire, les industries chimiques et pétrochimiques, les services, l'industrie mécanique et la sidérurgie étant parmi les secteurs les plus attractifs pour les investisseurs étrangers et grâce auxquels l'Algérie a renforcé son tissu économique. Les secteurs du BTP, de l'industrie électrique et électronique et de l'artisanat se sont, eux aussi, révélés prometteurs avec une dynamique croissante. Cette édition de la FIA, organisée sur une superficie de 29.681 m² (dont 27.331 m² réservés aux entreprises nationales et 2.350 m² aux entreprises étrangères), a connu une grande affluence des visiteurs, qu'il s'agisse de citoyens venus des différentes wilayas du pays, de professionnels ou d'investisseurs locaux et étrangers, en plus des diplomates et responsables étrangers ayant pris part à plusieurs rencontres, forums d'affaires et conférences organisés en marge de cet événement, lors desquels les opportunités d'investissement en Algérie ont été mises en avant et les entreprises étrangères invitées à en tirer profit. L'un des événements économiques internationaux

les plus importants, la FIA met en lumière le développement de l'économie nationale et les capacités de production et contribue à renforcer les échanges commerciaux et professionnels grâce à un environnement favorable au partenariat et à l'investissement direct étranger dans divers secteurs. Lors de cette édition, le secteur des fabrications militaires a participé avec 22 exposants relevant du ministère de la Défense nationale (MDN) sur une superficie de 3.089 m², le secteur de l'agroalimentaire et de l'emballage avec 92 exposants (4.257 m²), le secteur de l'énergie, de la chimie et de la pétrochimie avec 90 exposants (3.512 m²), le secteur des services avec 79 exposants (3.311 m²), le secteur des industries mécaniques, de la sidérurgie et des services collectifs avec 61 exposants (2.925 m²), le secteur des grands travaux (BTP) avec 51 exposants (1.425 m²). Cet événement a également été marqué par la participation du secteur de l'électricité, de l'électronique et de l'électroménager avec 41 exposants (4.349 m²), du secteur de l'artisanat avec 39 exposants (453 m²), du secteur des industries de transformation, du textile, du mobilier et de la décoration avec 20 exposants (511 m²), outre l'espace dédié au partenariat avec 32 exposants (2.714 m²) et l'espace dédié à la vente avec 12 exposants (785 m²).

R.E

BLIDA

Journée d'information sur l'entrepreneuriat

Une journée d'information a été organisée, dimanche, par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) de Blida au profit des stagiaires du secteur local de la formation professionnelle, pour les inciter à investir le domaine de l'entrepreneuriat et bénéficier des avantages assurés par ce dispositif aux porteurs de projets et d'idées entrepreneuriales. Inscrite dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la micro, petite et moyenne entreprise (MPME), le 27 juin de chaque année, cette rencontre de sensibilisation vise à ancrer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes stagiaires du secteur de la formation professionnelle et à les informer sur les prestations de ce disposi-

tif, a indiqué la Directrice de l'annexe locale de NESDA, Hanane Bouhafs. L'Agence assure l'accompagnement des porteurs de projets pour la création et l'expansion de leurs micro-entreprises dans le domaine de la production de biens et de services, à travers un financement pouvant atteindre 10 millions de DA, a-t-elle ajouté, notant que l'entrepreneuriat représente une véritable alternative pour investir le marché du travail. A son tour, la responsable des centres de développement de l'entrepreneuriat auprès de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels, Thouraya Bourahla, a souligné la création de cinq (5) centres d'entrepreneuriat au niveau des instituts de formation. Ce qui a permis la formation de plus de 70 sta-

giaires porteurs de projets, qui ont été orientés vers NESDA pour bénéficier de crédits financiers. La responsable a invité, à l'occasion, les stagiaires à saisir les opportunités offertes dans le domaine de l'entrepreneuriat et à développer leur esprit d'initiative, au lieu de concentrer tous leurs efforts sur la recherche de postes d'emplois classiques. Abrisée par l'Institut national spécialisé dans la formation en industrie agroalimentaire de Sidi Abdelkader, Aboubakr-Belkaid, la rencontre a été marquée par la présentation d'exposés sur les prestations de NESDA, ainsi que des modalités de création de micro-entreprises, entre autres.

R.E



EL-OUED

900 enfants bénéficient de camps d'été dans le nord du pays



Plus de 900 enfants de la wilaya d'El-Oued bénéficieront, durant la saison estivale 2025, de camps de vacances dans des villes balnéaires au nord du pays, a-t-on appris samedi auprès de la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS).

Retenue dans le cadre du programme du ministère de tutelle portant organisation de colonies de vacances d'été dans des villes côtières au profit des jeunes des wilayas du sud du pays, l'opération (23 juin-28

août) profitera à 900 enfants de 8-14 ans, répartis en six groupes de 150 enfants, qui seront accueillis durant 12 jours au niveau du Centre de vacances touristiques de Beni-Ksila dans la wilaya de Bejaia, a expliqué le chef de services des activités de jeune à la DJS, Nadjib Bebbi.

Les enfants concernés par l'opération sont des adhérents des établissements de jeunes (70%), les lauréats des cycles d'enseignement primaire et moyen (20%) et de scouts musulmans al-

gériens (10%). Ils seront encadrés par plus de 30 accompagnateurs et animateurs ayant bénéficié de sessions de formation à cet effet, en plus d'un staff médical et paramédical et de psychologues, a-t-il fait savoir.

Par ailleurs, 360 jeunes de la wilaya d'El-Oued bénéficieront, dans le cadre des échanges de jeunes pour la saison estivale (juillet-août) de vacances d'été, scindées en 12 sessions de 12 jours chacune, au niveau de l'auberge de jeunes de Tichy,

wilaya de Bejaia.

Le wali d'El-Oued, Larbi Bahloul, a appelé à étendre cette opération de vacances, via les structures juvéniles, à tous les jeunes âgés de 18 à 35 ans des 22 communes de la wilaya, notamment ceux des zones enclavées et frontalières, pour les faire profiter des avantages de ce programme estival.

Une commission, composée de partenaires sociaux, a été mise en place au niveau de la DJS, pour le suivi de la mise en œuvre du programme des camps d'été.

AÏN TEMOUCHENT

130 exploitations agricoles actives dans la filière de multiplication des céréales

La wilaya d'Aïn Temouchent compte 137 exploitations agricoles privées spécialisées dans la filière de multiplication des céréales, a-t-on appris auprès de la direction des Services agricoles (DSA). La superficie totale concernée par la campagne de moisson-battage dans le cadre de la filière de multiplication des céréales pour la saison agricole en cours est estimée à 2.391,5 hectares, répartis entre les 137 exploitations actives dans ce domaine, a précisé le directeur local du secteur, Mohamed Mehdi Kada. Le blé dur occupe la plus grande part de ces superficies, avec 1.698,5 hectares, suivi de 287 hectares consacrés au blé tendre et 406 hectares à l'orge, a fait savoir le même responsable. Le secteur de l'agriculture accorde une importance particulière à cette filière à travers l'extension des surfaces cultivées, dans le but de parvenir à l'autosuffisance en semences céréalières, a-t-on ajouté de même source. Pour la saison agricole en cours, la campagne de moisson-battage dans la wilaya de Aïn Temouchent cible une superficie globale de 39.697 hectares, dont 13.948 hectares de blé dur, 1.652 hectares de blé tendre, 23.405 hectares d'orge et 468 hectares d'avoine, signale-t-on.

EL TARF

Plusieurs projets pour renforcer la fourniture d'énergie électrique

La direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya d'El Tarf a réalisé plusieurs projets visant à renforcer la fourniture d'énergie électrique durant l'été 2025, a-t-on appris, samedi, auprès de cette structure. Le responsable de la communication au sein de cette direction, Chiraz Boualem, a indiqué à l'APS que la concrétisation de ces projets a nécessité un investissement public de 446 millions de dinars qui a permis la mise en service de 10 nouveaux transformateurs électriques dans les communes de d'El Aioun, de Souarekh, de Besbes, de Bouhadjar, d'El Kala, de Boukous, d'Asfour et de Boutheldja, et à l'extension du réseau électrique basse tension dans les communes de Boutheldja, de Dréan, d'Oued Zitoun, d'Asfour, de Chefia et de Bouhadjar, outre l'entretien des postes électriques. Des opérations de maintenance des stations électriques secondaires, d'inspection des équipements, d'entretien de 28 compartiments de câbles et de maintenance de sept centres haute tension à El Tarf, El Kala et Dréan ont également été réalisées, selon la même source. La direction de distribution de l'électricité et du gaz a indiqué que l'un des plus importants projets concrétisés au cours du premier semestre 2025 a consisté à raccorder la zone industrielle de Matrouha, dans la commune d'El Tarf, aux réseaux de l'électricité et du gaz.

EL-MEGHAÏER (ÉLECTRICITÉ)

Batterie de mesures pour répondre à la demande croissante

Une batterie de mesures a été prise dans la wilaya d'El-Meghaïer, par la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), en vue de répondre à la demande croissante en électricité durant l'été, a-t-on appris samedi des responsables locaux de l'entreprise. Pas moins de 13 transformateurs et un réseau de 3,5 km de lignes de moyenne tension ont été installés, dont sept (7) transformateurs de 630 kilovolts-ampères (Kva) dans la commune d'El-Meghaïer et les zones d'El-Baâdj, Sidi-Amrane, Tigdidine, Nessigha et Djamaâ, a indiqué le directeur de distribution, Saïd Laakarmi. Trois autres transformateurs de 400 Kva ont été mis en service au niveau des périmètres agricoles de la région d'El-Berkadja, ainsi que d'autres dans les communes de Sidi-Kheilil, Oum-Tiour et El-Merrara. Le plan d'action de Sonelgaz a comporté aussi la réalisation de 17 km de lignes de basse tension et la réhabilitation du réseau de basse tension par des changements de câblage. Il a été procédé, par ailleurs, à la maintenance de 80 km de réseau de moyenne tension, de 138 km de réseau de basse tension et de plusieurs transformateurs à travers la wilaya, en plus de la mise en place d'équipes d'intervention pluridisciplinaires pour intervenir en cas de pannes, contrôler régulièrement les transformateurs et assurer ainsi la continuité et la qualité du service.

SOUK AHRAS

Ensemencement de 10.000 alevins de tilapias rouges dans des bassins agricoles

Pas moins de 10.000 alevins de tilapias rouges ont été introduits dans les bassins d'irrigation d'une exploitation agricole collective dans la commune de Safel Ouidane (Souk Ahras).



L'opération, qui constitue une expérience pilote lancée par l'Office national des terres agricoles (ONTA) en coordination avec la direction de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya de Guelma, s'inscrit dans le cadre de l'exploitation des bassins agricoles pour la pisciculture. Elle vise à "évaluer l'adaptation de ce type d'activité à l'environnement local, en prévision de l'extension future de l'expérience à d'autres exploitations agricoles", a in-

diqué, samedi à l'APS, Rabah Berima, chef du bureau de développement des sites aquacoles et des plans d'eau de la direction de la Pêche de Guelma, qui englobe la wilaya de Souk Ahras. De son côté, le directeur local de l'ONTA à Souk Ahras, Mohamed Rezaïguia, a précisé que cette initiative vise à encourager l'investissement dans l'aquaculture intégrée aux périmètres et aux exploitations agricoles, "compte tenu de ses avantages environnementaux et écono-

miques, notamment en matière d'amélioration de la fertilité du sol, et pour contribuer à l'augmentation de la production halieutique et au renforcement de la sécurité alimentaire". Cette expérience constitue, selon le responsable, un "premier pas" vers la vulgarisation de cette activité dans la wilaya de Souk Ahras, et l'ouverture de nouveaux horizons pour les jeunes et les investisseurs dans le cadre d'une vision nationale visant à renforcer la rési-

lience des systèmes de production et à parvenir à un développement durable dans les zones rurales. Des journées pratiques sont organisées, en coordination avec la direction des Services agricoles, pour former les agriculteurs souhaitant s'engager dans cette activité prometteuse, qui constitue, a-t-il affirmé, "l'un des piliers d'une agriculture durable combinant l'utilisation optimale des ressources et l'équilibre environnemental et économique".

BOUMERDÈS

Production prévisionnelle de 50.000 quintaux de céréales

Une production prévisionnelle jugée "abondante" de 50.000 quintaux de céréales (toutes variétés confondues) est attendue dans la wilaya de Boumerdes au titre de la campagne moisson-battage 2024/2025, a-t-on appris de la direction locale des services agricoles (DSA). La campagne moisson-battage, lancée depuis deux jours à partir de l'exploitation Bouchakour de la commune des Issers (Est), en présence des autorités de la wilaya et de représentants de différents organismes, "se déroule dans de bonnes conditions, et augure d'une production qui dépassera les prévisions, selon les premiers indicateurs de rendement", a indiqué à l'APS, la cheffe du service de production et d'appui technique à la DSA, Yamina Bous-

soussa. La campagne de cette année cible une superficie de plus de 2200 hectares de céréales, dont 1618 hectares de blé dur, représentant 80 % de la superficie emblavée. A cela s'ajoutent 440 hectares de blé tendre, 146 hectares d'orge, et 30 hectares d'avoine. Selon la même responsable, la campagne concerne également, une superficie de 545 hectares affectée à l'intensification des semences céréalières, répartie entre 326 hectares de semences de blé dur et 219 hectares de semences de blé tendre, notant que la wilaya a atteint l'autosuffisance en matière de semences céréalières, tout en assurant la couverture des besoins de wilayas voisines". Mme Boussoussa a souligné la mobilisation par ses services, de tous les moyens nécessaires

pour assurer le succès de cette campagne, notamment 19 moissonneuses-batteuses, dont 10 relevant du secteur privé, et le reste de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), en plus de 30 camions pour le transport de la récolte et près de 70 tracteurs appartenant à des producteurs privés. Par ailleurs, une commission de contrôle et de veille, composée de représentants de plusieurs organismes, effectuée depuis le début de la campagne des sorties pour sensibiliser les agriculteurs sur la nécessité de protéger leur production contre différents risques liés notamment aux incendies, tout en les incitant à transférer leur récolte vers les espaces de stockage mis à leur disposition par le secteur.

MONDIAL DES CLUBS (8^E DE FINALE)

Chelsea-Benfica interrompu pour un risque d'orage

Le 8^e de finale du Mondial des clubs entre Chelsea et le Benfica Lisbonne a été interrompu à la 85^e minute pour prévenir un risque d'orage, samedi à Charlotte (Caroline du nord). Chelsea menait 1-0 au moment où l'arbitre a renvoyé les deux équipes au vestiaire. Le speaker du stade a ensuite invité tous les spectateurs à quitter les tribunes et à aller s'abriter. Depuis le début de la compétition, plusieurs rencontres ont été suspendues ou retardées pour prévenir de violents orages. Les protocoles de sécurité en vigueur aux Etats-Unis imposent en effet l'interruption des événements sportifs en plein air pendant au moins 30 minutes lorsque des coups de tonnerre sont détectés dans un rayon de 8 miles (environ 13 km).

R.S

EURO-2025 ESPOIRS

L'Angleterre conserve son titre en battant l'Allemagne 3-2

L'Angleterre, tenant du titre, a remporté l'Euro-2025 Espoirs en battant l'Allemagne en finale 3-2 après prolongation, samedi à Bratislava. Les jeunes Anglais ont mené 2-0 grâce à leur jeu rapide, avec des buts signés Harvey Elliott (5e) et Omari Hutchinson (25e), mais les Allemands ont égalisé par les joueurs Nelson Weiper (45e+1), d'un puissant coup de tête, et Paul Nebel d'une frappe dans la lucarne. Mais Rowe, d'une tête plongeante au début de la prolongation (92e), a offert à l'Angleterre un quatrième Euro Espoirs après les titres de 1982, 1984 et 2023 lors de la précédente édition.

R.S

BOXE

Julio Cesar Chavez Jr battu par le YouTubeur Jake Paul

Le YouTubeur devenu boxeur Jake Paul a battu le Mexicain Julio Cesar Chavez Jr, samedi à Anaheim, près de Los Angeles, lors d'un combat professionnel aux allures d'exhibition organisé par sa société de promotion. L'Américain âgé de 28 ans a été déclaré vainqueur sur décision unanime des juges à l'issue de ce combat face à l'ancien champion du monde WBC des poids moyens entre 2011 et 2012, âgé de 39 ans et fils d'une légende de la boxe, Julio Cesar Chavez. Dans l'autre combat de la soirée, le Mexicain Gilberto "Zurdo" Ramirez a conservé ses ceintures WBO et WBA des poids lourds-légers, en s'imposant face au Cubain Yaniel Dorticos.

R.S

TRAIL

L'Américain Caleb Olson remporte la Western States 100, Jorjet 3^e

L'Américain Caleb Olson a créé la surprise en remportant la Western States 100, ultra-trail (161 km) de référence samedi à Auburn (Californie, Etats-Unis). Olson (29 ans), 5e de l'épreuve l'an passé, a pris la tête à mi-course samedi, pour devancer son compatriote Chris Myers et la légende des sentiers, l'Espagnol Kilian Jornet. Olson s'est approché (14h11:25) sans le battre du record de l'épreuve de son compatriote Jim Walmsley (14h09:28 en 2019), qui avait déclaré forfait pour cette édition à quelques semaines de la course.

R.S

MONDIAL DES CLUBS

Palmeiras force le verrou Botafogo et passe en quart

Palmeiras, plus entreprenant que Botafogo (1-0 a.p.), s'est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe du monde des clubs, samedi au Lincoln Financial Field de Philadelphie, loin d'être rempli pour cette affiche plus fado que samba entre Brésiliens.

La délivrance pour l'équipe de Sao Paulo est venue à la 100^e minute, par l'intermédiaire de l'attaquant Paulinho, auteur d'un exploit personnel. Son prochain adversaire au prochain tour sera un club européen, Chelsea, qui a aussi eu besoin d'une prolongation pour écarter Benfica (4-1).

Ces deux clubs emblématiques du championnat brésilien en ont vu passer des anciennes gloires, pour certaines entrées dans la légende de la Selecao, les Garrincha, Jairzinho, Didi, Mario Zagalo, Leonidas, sous le maillot rayé noir et blanc de Botafogo; les Vava, Roberto Carlos, Rivaldo, Juninho, Ademir sous celui vert foncé de Palmeiras. Leur évocation laissait pointer l'espoir d'assister à un peu de jogo bonito, mais sur la pelouse brûlante du Lincoln Field Stadium on n'y a pas vraiment eu droit. Jusqu'au but de Paulinho, seule la pépite Estevao avait allumé quelques étincelles pour Palmeiras, sans faire toutefois naître le feu. Car Botafogo s'est distingué, comme il l'avait fait avec plus de succès face au Paris SG (1-0), par sa solidité défensive digne d'un "catenaccio" italien des années 1990, et Palmeiras a longtemps peiné à se montrer dangereux mal-



gré ses intentions offensives louables.

Mérite pour Palmeiras

Il a fallu attendre le temps additionnel de la première période pour voir le milieu colombien Richard Rios allumer la première grosse mèche d'un tir puissant à l'entrée de la surface mais John a effleuré le ballon, envoyé en corner (45+5).

En seconde période, le jeune Estevao, 18 ans, a encore sollicité le gardien (47e), avant même de marquer en deux temps (50e) mais il était en position de hors-jeu au départ.

Palmeiras a encore poussé, sans que Mauricio de la tête

ne trompe la vigilance de John (73e), encore à la parade dans la prolongation pour détourner un missile de Richard Rios (96e), mais finalement impuissant sur le tir placé de Paulinho, qui s'était infiltré d'un crochet subtil entre deux défenseurs dans la surface (100e).

Sous les yeux de son propriétaire américain John Textor, bien loin de Lyon où il est devenu persona non grata depuis l'annonce de la relégation en Ligue 2 de l'OL, décidée par le gen-darme financier du football professionnel français (DNCG) et qui suscite la colère des supporters, Botafogo s'est alors enfin jeté à

l'attaque dans la prolongation.

Et il s'en est fallu de pas grand-chose pour que l'égalisation se produise, quand Vithinho, oublié au second poteau, a repris un coup franc. Les filets ont tremblé, mais du mauvais côté, et tout Palmeiras avec (115e). Il y a eu aussi cet ultime cafouillage dans la surface après un corner, mais Weverton a pu attraper le ballon (120+5). Palmeiras a tenu bon sa qualification. "Nous l'avons mérité, parce que nous avons travaillé dur. Je tiens à féliciter les joueurs pour tous leurs efforts", a réagi leur entraîneur Abel Ferreira.

AFP

FOOTBALL

Paul Pogba s'engage deux ans avec l'AS Monaco

L'international français Paul Pogba, 32 ans et champion du monde en 2018, s'est engagé pour deux saisons avec l'AS Monaco, qui a officiellement annoncé son arrivée ce samedi 28 juin sur les réseaux sociaux. Présent en Principauté depuis jeudi soir et libre de tout contrat, Pogba a satisfait à tous les tests médicaux avant de signer un contrat jusqu'en juin 2027 avec le club monégasque.

Après un long chemin de croix, Paul Pogba va enfin reprendre le fil de sa carrière. Et ce sera sous les couleurs de l'AS Monaco, qui a officiellement annoncé ce samedi son arrivée sur le Rocher jusqu'en 2027, que l'international français va découvrir pour la première fois le Championnat français à 32 ans pour débiter sa « renaissance » au plus

haut niveau.

Libre depuis la résiliation de son contrat avec la Juventus Turin en novembre 2024, le champion du monde n'a jamais joué en France au cours de sa carrière professionnelle débutée en 2011. Depuis bientôt deux ans, Paul Pogba s'était surtout retrouvé au cœur d'une affaire de dopage suivie à un contrôle positif à la testostérone en août 2023 ainsi qu'au centre de démolés judiciaires après une affaire d'extorsion de fonds en bande organisée orchestrée par son frère Mathias et cinq de ses amis d'enfance, et qui avaient mis sa carrière entre parenthèses. Le 4 octobre 2024, le Tribunal arbitral du sport avait officiellement annoncé la réduction de sa suspension pour dopage de quatre ans à 18 mois. « Enfin, le cauchemar est

terminé. Cette période a été extrêmement éprouvante pour moi, car tout ce pour quoi j'ai travaillé si dur a été mis en suspens », avait réagi Pogba, autorisé à reprendre la compétition en mars dernier.

À 32 ans, le Français se lance donc un nouveau défi de taille dans un Championnat du Top 5 européen qu'il va devoir apprendre à connaître. Ce nouveau départ est surtout entouré de nombreuses interrogations sur sa forme physique, après quasiment trois ans d'absence au niveau professionnel. Sa dernière saison disputée remonte à 2021-2022, où des blessures à répétition avaient poussé Manchester United à ne pas renouveler son contrat. Tout au long de sa traversée du désert et au milieu des affaires judiciaires et extra-sportives, Pogba avait ré-

gulièrement partagé des photos de ses entraînements individuels comme preuve de sa motivation à retrouver le plus haut niveau.

La « Pioche » continue également de rêver à un grand retour en équipe de France, dont il a été l'un des cadres essentiels jusqu'au titre mondial en 2018. « Qu'il puisse retrouver le plaisir de jouer sur un terrain, c'est tout le mal que je lui souhaite parce que humainement, c'est vraiment quelqu'un de bien », avait déclaré le sélectionneur des Bleus après l'annonce de la réduction de sa suspension. En attendant, Paul Pogba fera d'abord son retour sur les terrains de Ligue 1 dans six semaines, pour la première fois devant le public français.

R.S

AUCUNE MESURE RÉTROACTIVE NE SERA PRISE CONCERNANT SON SACRE OLYMPIQUE

La P C I O confirme la médaille d'Imane Khelif aux JO de Paris

La présidente du Comité international olympique (CIO), Kirsty Coventry, a confirmé, lors d'une conférence de presse, le sacre olympique de la boxeuse algérienne Imane Khelif aux Jeux olympiques de Paris 2024, dans la catégorie féminine des moins de 66 kg.

Kirsty Coventry a précisé qu'aucune mesure rétroactive ne sera prise, et que le CIO préfère regarder vers l'avenir, faisant ainsi allusion aux positions de l'Association internationale de boxe (IBA), dont le président, le Russe Umar Kremlev, avait demandé que la médaille d'or de Khelif lui soit retirée. Le CIO, rappelons-le, ne reconnaît plus l'IBA ni son président depuis 2023. L'IBA, qui a perdu sa reconnaissance officielle à cause de problèmes de gouvernance et d'ingérences politiques, poursuit son bras de fer avec le CIO, en s'en prenant à la boxeuse algérienne Imane Khelif. Son président, Umar Kremlev, a tenu des propos controversés, appelant à retirer la médaille d'or à l'Algérienne pour sa victoire aux JO de Paris. Alors que cette querelle oppose principalement l'IBA au CIO, certaines parties sans lien avec le conflit en ont profité pour manipuler l'affaire. Plus de 20 médias marocains ont relayé les déclarations du président de l'IBA, sans rappeler qu'il s'agit d'un organe non reconnu, qui n'a aucune autorité sur les compétitions organisées par le CIO, y compris les Jeux olympiques. Fait notable, le sujet a été d'avantage diffusé au Maroc qu'en Algérie, alors qu'il concerne une sportive algérienne et n'a aucun



rapport direct avec le Maroc. Les médias marocains ont même tenté de provoquer Khelif, en diffusant de fausses informations, dans le but apparent de raviver des tensions et d'exploiter un différend entre le CIO et l'IBA. Instrumentaliser le nom d'Imane

Khelif dans un conflit entre pays est aussi grave que les agissements de l'IBA, qui tente de ternir l'image de la boxeuse algérienne pour des raisons purement politiques. Il convient de rappeler que Khelif a obtenu son ticket pour Paris avec l'aval officiel du CIO, ce qui

rend caduques les revendications de l'IBA. Le discours du Russe Umar Kremlev sur le retrait de sa médaille n'a donc aucun fondement, et la boxeuse algérienne a amplement mérité sa médaille d'or, acquise de manière légitime et incontestable.

R.S

R.S

AVANT LE MERCATO ESTIVAL

3 stars algériennes espèrent échapper au spectre de la retraite

Trois joueurs algériens espèrent éviter une retraite anticipée à l'approche du mercato estival 2025. La sélection des Fennecs se prépare à relever plusieurs défis majeurs la saison prochaine, notamment la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et les éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Malgré leur âge avancé, plusieurs cadres expérimentés nourrissent l'espoir de réintégrer l'équipe nationale.

Sofiane Feghouli

Le milieu de terrain de 35 ans poursuit actuellement un entraînement individuel encadré par son préparateur physique

personnel, en vue d'un retour sur les terrains la saison prochaine. Feghouli n'a disputé aucun match la saison passée, n'ayant signé dans aucun club depuis la fin de son contrat avec Fatih Karagümrük (Turquie). Il compte 82 sélections avec l'équipe nationale, avec une contribution à 35 buts (buts marqués et passes décisives).

Raïs M'Bolhi

Le gardien de but de 39 ans n'a pas encore annoncé sa retraite et souhaite faire son retour en compétition dès la saison prochaine. Lors de sa dernière expérience, il a porté les

couleurs du CR Belouizdad, avec 8 matchs joués et 5 buts encaissés. Avec 96 sélections, M'Bolhi a concédé 91 buts et réalisé 40 clean sheets toutes compétitions confondues.

Mehdi Zeffane

Le latéral droit de 33 ans espère rebondir dans un club français. Il n'a pas trouvé de club la saison passée, principalement en raison de blessures répétées qui l'ont écarté des terrains durant les périodes de transferts estivale et hivernale. Zeffane a disputé 19 matchs avec les Fennecs et délivré 3 passes décisives.

R.S

FOOT / TOURNOI U17 "KHODER EL MOUSTAKBEL"

La sélection régionale d'Alger sacrée devant la Ligue d'Oran (2-0)

La sélection régionale de la Ligue d'Alger de football a remporté le Tournoi "Khoder El Moustakbel" (U17), en s'imposant en finale devant son homologue de la Ligue d'Oran sur le score de 2 à 0, samedi sur la pelouse du stade Ahmed Zabana d'Oran.

Le capitaine de la sélection d'Alger a reçu le trophée du tournoi des mains des membres du Bureau fédéral, Fodil Megharia et Hassan Ghoula, en présence des présidents des Ligues régionales. Les sélections d'Oran (2e) et de Blida (3e) ont également été honorées. Pour rappel, ce tournoi a réuni neuf sélections régionales représentant les Ligues régionales du pays, qui se sont affrontées durant trois jours à Oran, dans le cadre du programme de la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) dédié à la détection des jeunes talents. Récompenses individuelles du tournoi :

Meilleur gardien de but : Mohamed Rayane Lounas (Ligue d'Alger) Meilleur joueur : Yacine Abed (Ligue d'Alger) Meilleur buteur : Yacine Abed (Ligue d'Alger).

R.S

FOOT/CHAMPIONNAT DE TUNISIE

Mohamed-Amine Tougaï prolonge à l'Espérance de Tunis

L'Espérance de Tunis a finalisé les procédures de renouvellement du contrat de l'Algérien Mohamed-Amine Tougaï pour deux saisons supplémentaires, soit jusqu'à juin 2027, a annoncé le club de Bab Souika, samedi, sur sa page officielle. Le défenseur international (25 ans) avait rejoint le club sang et or début 2020, en provenance du NA Hussein-Dey. Agé de 24 ans, l'international algérien est déjà considéré comme un cadre aussi bien en club qu'en sélection nationale. Son sens du placement, son impact physique et sa régularité ont été des atouts majeurs dans les performances récentes de l'ES Tunis, tant sur le plan local que continental.

R.S

PRÊT AVEC OPTION D'ACHAT OBLIGATOIRE

La stratégie de la Fiorentina pour s'offrir Bennacer

Le club italien de la Fiorentina poursuit ses manœuvres en coulisses afin de s'attacher les services du milieu algérien Ismaël Bennacer lors du mercato estival. Écarté des plans de l'AC Milan, Bennacer n'a pas non plus vu son option d'achat levée par l'Olympique de Marseille, où il était prêté durant la seconde moitié de la saison écoulée. Le joueur algérien cherche désormais à clarifier son avenir rapidement pour pouvoir se

concentrer pleinement sur sa préparation pour la saison prochaine. Le club lombard refuse toute nouvelle formule de prêt pour Bennacer, insistant sur un transfert définitif cet été. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il a rejeté l'offre de l'OM, qui souhaitait l'accueillir à nouveau pour une seule saison. Afin de convaincre Milan de revoir sa position, la Fiorentina a proposé une formule de prêt

avec obligation d'achat, sous certaines conditions à définir (nombre de matchs joués, performances, etc.). Avec cette approche, la Viola cherche à se prémunir contre une éventuelle rechute du joueur, qui a connu des blessures l'éloignant longtemps des terrains. Bennacer a commencé la saison dernière avec l'AC Milan avant de rejoindre l'OM lors du mercato hivernal.

Avec Milan, il a disputé 8 matchs toutes compétitions confondues, délivrant une seule passe décisive. À Marseille, il a pris part à 12 rencontres, offrant deux passes décisives, notamment contre Toulouse et Montpellier. Sa valeur marchande est en nette baisse, estimée désormais à 15 millions d'euros, contre 40 millions en 2020.

R.S

TOGO

Morts et blessés dans les manifestations contre le pouvoir

La répression qui s'est abattue sur les rassemblements lancés pour protester contre le régime de Faure Gnassingbé a été implacable. Au troisième et dernier jour de mobilisation, samedi 28 juin, l'opposition et les organisations de la société civile l'ont unanimement condamnée alors que le gouvernement n'a, lui, fait aucune déclaration.

Pour le troisième jour consécutif, des manifestations pour protester contre le régime de Faure Gnassingbé, au pouvoir depuis 20 ans, ont eu lieu samedi 28 juin, au Togo, même si la capitale est restée plutôt calme dans l'ensemble : les autorités ayant déclaré les rassemblements illégaux, la police les a rapidement dispersés après de premières échauffourées à Adidogomé, dans le nord de Lomé.

Contre cette mobilisation lancée par des artistes et des influenceurs qui a notamment reçu un écho favorable au sein de la jeunesse togolaise, la répression a d'ailleurs été violente : à Lomé, trois corps ont été repêchés dans la lagune de Bè, le visage tuméfié.

Le premier a été découvert dans la soirée du vendredi 27 juin, les deux autres dans la journée du samedi 28. « Hier nuit, quand le courant a été arrêté, les forces de l'ordre ont poursuivi des enfants jusqu'à la lagune. Parmi eux, mon fils de 16 ans qui vient d'avoir le BEPC et un autre dont les parents n'ont pas encore été retrouvés », témoigne le père de l'une des victimes.

NORD-OUEST DU PAKISTAN

14 terroristes tués par l'armée

Quatorze terroristes ont été tués lors d'une opération de sécurité menée dans la province pakistanaise du Khyber-Pakhtunkhwa (nord-ouest) après un attentat-suicide perpétré contre un convoi militaire, a déclaré l'armée pakistanaise samedi. L'incident a eu lieu dans le district tribal du Waziristan du Nord, où un attentat-suicide à bord d'un véhicule a pris pour cible un convoi des forces de sécurité, selon un communiqué de l'Inter-Services Public Relations (ISPR), l'organe de presse de l'armée. L'assaillant a d'abord été intercepté, mais un second véhicule chargé d'explosifs a foncé sur l'un des véhicules militaires, tuant 13 soldats et blessant trois civils. Des opérations de neutralisation ont été immédiatement lancées dans la zone et, après un échange de tirs nourri, les 14 terroristes ont été tués, précise le communiqué. L'opération se poursuit afin d'éliminer toute menace résiduelle, conclut la même source.

SOUDAN

Les sanctions américaines contre le gouvernement sont entrées en vigueur

Un peu plus d'un mois après avoir été annoncées le 22 mai dernier, les sanctions américaines contre le gouvernement soudanais sont entrées en vigueur, selon une notice publiée vendredi 27 juin par le Département d'État. Les États-Unis accusent Khartoum d'avoir eu recours à des armes chimiques dans la guerre contre les Forces de soutien rapide (FSR). Annoncées il y a un peu plus d'un mois, les sanctions annoncées par le Département d'État américain contre le gouvernement soudanais le 22 mai dernier pour avoir utilisé des armes chimiques dans sa guerre contre les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) sont entrées en vigueur ce week-end.

Comme l'expliquent des documents officiels rendus publics en fin de semaine, ces sanctions sont prises pour une durée d'un an au moins, Washington accusant Khar-



toum d'avoir ainsi violé la Convention sur l'interdiction des armes chimiques que le Soudan a ratifié en 1999. « Le gouvernement soudanais a utilisé des armes chimiques en 2024 », affirmait le Département d'État le mois dernier sans donner plus de détails. Les États-Unis précisait alors

simplement que l'armée soudanaise en avait fait usage contre les FSR et que le feu vert à leur utilisation avait vraisemblablement été donné par le chef d'état-major de l'armée en personne, le général Abdel Fattah al-Burhan. Les sanctions annoncées par les Américains impliquent

notamment l'arrêt de toutes les ventes d'armes au gouvernement soudanais, des restrictions d'accès aux crédits du gouvernement américain et une limitation des exportations américaines vers le Soudan, à l'exception des produits agricoles et de l'aide humanitaire d'urgence.

CAMEROUN

Bouba Maïgari annonce sa candidature à la présidentielle

Le président du parti camerounais, l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP), Bello Bouba Maïgari, a annoncé samedi sa candidature à l'élection présidentielle d'octobre 2025. «Après les délibérations et l'approbation du comité central, j'ai accepté d'être candidat à l'élection présidentielle en octobre 2025», a déclaré devant la presse, le président de l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP), également ministre d'État du Tourisme et des Loisirs, M. Maïgari. L'homme politique, âgé de 78 ans, s'exprimait après une réunion extraordinaire de l'UNDP à Yaoundé. Ancien Premier ministre (1982-1983), Bello Bouba Maïgari a occupé plusieurs

postes ministériels depuis les années 1980. Son annonce intervient quelques jours après celle d'Issa Tchiroma Bakary, qui a annoncé sa démission de ministre de l'Emploi et de la formation professionnelle, avant d'officialiser sa propre candidature à la présidentielle. L'UNDP avait déjà pris part à une élection présidentielle. En 1992, son président s'était présenté au scrutin, se classant troisième derrière Paul Biya et John Fru Ndi. Le parti a ensuite rejoint la majorité présidentielle en décembre 1997. Bello Bouba Maïgari rejoint une liste de candidats déjà déclarés, parmi lesquels Maurice Kamto (MRC), Cabral Libii (PCRN), Joshua Osih (SDF) et Serge Espoir Matomba (PURS).

FRANCE

Six blessés, dont quatre mineurs, dans une fusillade

Une fusillade a fait six blessés, dont quatre mineurs, vendredi soir sur une place entourée d'immeubles d'habitation à Nîmes, dans le sud de la France, a annoncé samedi le parquet. Ces tirs se sont produits peu avant 19H00 (17H00 GMT) dans le quartier populaire de Valdegour, limitrophe de celui de Pissevin. Le quartier de Pissevin, dont 70% des 16.000 habitants vivent sous le seuil de pauvreté, est gangréné par le trafic de stupéfiants et a déjà été le théâtre de plusieurs fusillades sanglantes. En août 2023, un garçonnet de 10 ans y avait été tué par une balle perdue, selon des médias locaux. Vendredi, le bilan s'est établi à six blessés "âgés de 15 ans, deux de 16 ans, 17 ans, 18 ans et 20 ans", a précisé la procureure de Nîmes Cécile Gansac dans un communiqué samedi. "Les victimes de 15 ans et 17 ans restent hospitalisées dans un état préoccupant. Leur pronostic vital ne serait cependant plus engagé", a-t-elle ajouté. Des témoins de l'attaque ont fait état de "tirs en rafale par des individus arrivés et repartis en véhicule", peut-on lire dans le communiqué. Ces fusillades sur fond de trafic de drogue se multiplient en France, comme, au début de l'année, à Rennes, en Bretagne (ouest). Le 5 janvier, trois personnes encagoulées avaient tiré sur un groupe de revendeurs de drogue nouvellement installé, avant de prendre la fuite à pied. Le 11 janvier, toujours à Rennes, un homme armé d'un pistolet-mitrailleur avait pris pour cible des revendeurs de stupéfiants regroupés devant un tabac fermé, faisant cette fois deux blessés par balle.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

25 Palestiniens tués et plusieurs blessés

Depuis l'aube d'hier dimanche, 25 Palestiniens ont été tués et d'autres blessés dans des frappes sionistes continues sur la bande de Gaza.

Selon l'agence de presse palestinienne Safa, « cinq citoyens ont été tués et d'autres blessés dans une frappe aérienne sioniste ayant ciblé une maison à proximité de la mosquée Al-Joulani dans le quartier Al-Tuffah, au nord-est de la ville de Gaza ». L'agence a également indiqué qu'« au moins un citoyen a été tué et d'autres blessés dans une frappe sioniste visant un groupe de personnes au marché Al-Zawiya, dans la vieille ville de Gaza ».

Elle a précisé que « deux enfants ont été tués à l'aube dans une frappe aérienne visant une maison près de la station Daloul dans le quartier de Zeitoun, au sud de la ville de Gaza ».

Selon la même source, « cinq personnes ont été tuées et d'autres blessées dans un bombardement israélien ayant visé une tente près de Bir Zanoun et Al-Shaer à l'ouest de la ville de Khan Younés, au sud de la bande ».

L'agence a aussi signalé que « l'armée israélienne a détruit des immeubles résidentiels au centre de Khan Younés » et que « les forces sionistes ont poursuivi la démolition de blocs résidentiels à l'est de la ville de Jabalia, au nord de la bande ». Elle a ajouté que « plusieurs citoyens ont été blessés lors d'un bombardement israélien ayant visé une tente abritant des déplacés près du carrefour Al-Samer dans la ville de Gaza », révélant également que « des citoyens ont été blessés dans une frappe israélienne ayant ciblé une maison dans le camp de réfugiés d'Al-Maghazi, au centre de la bande ».

Dans ce contexte, l'armée sioniste a lancé hier dimanche un avertissement demandant l'évacuation du nord de la bande de Gaza, mettant en garde les Pa-



lestiniens dans certaines parties de la ville de Gaza et les zones avoisinantes contre une opération imminente, plus de 20 mois après le début de la guerre.

Le porte-parole de l'armée sioniste pour les médias arabes, Avikhay Adraee, a publié une déclaration sur la plateforme X accompagnée d'une carte du nord de Gaza, appelant les habitants de la ville de Gaza, de Jabalia et d'autres zones à se diriger « immédiatement » vers la région d'Al-Mawasi, affirmant que les forces israéliennes agissent « avec une très grande intensité dans ces zones, et que ces opérations militaires vont s'intensifier, se renforcer et s'étendre pour détruire les capacités des organisations terroristes », selon ses termes.

14 000 MALADES ET BLESSÉS EN DANGER DE MORT

La situation sanitaire dans la bande de Gaza a atteint un

point de rupture, alors que la tragédie humanitaire s'aggrave de jour en jour en raison du blocus israélien des points de passage.

Ahmed Al-Farra, responsable du dossier de l'évacuation des blessés et des malades au ministère de la Santé et directeur des services de pédiatrie et d'obstétrique au complexe médical Nasser à Gaza, a déclaré que 14 000 blessés et malades sont inscrits sur les listes d'attente pour un traitement à l'étranger, et que leur vie dépend de l'ouverture des points de passage par les autorités israéliennes.

Il a précisé que 546 personnes risquent de mourir en attendant une opportunité de voyager, alors que l'occupation impose un blocus strict sur la bande de Gaza, ferme les points de passage et entrave les déplacements pour raison médicale.

Il a mis en garde contre une hausse du nombre de morts

parmi les malades et les blessés figurant sur les listes d'attente, si les points de passage ne sont pas rapidement ouverts et si les patients ne peuvent pas voyager pour recevoir les soins appropriés à l'étranger.

Il a également souligné que les patients souffrant d'insuffisance rénale sont les plus touchés par cette politique complexe, indiquant que plus de 40 % des 1 150 patients atteints ont perdu la vie depuis le début de la guerre, en raison des restrictions israéliennes sur les déplacements et du manque de services médicaux adéquats. Israël impose de sévères restrictions sur les déplacements des blessés et des malades depuis le début de la guerre à Gaza en octobre 2023. Ces restrictions se sont encore aggravées avec la fermeture totale des points de passage le 2 mars dernier, suivie de la reprise des hostilités le 18 du même mois.

R.I

LIBAN

Deux frappes sionistes font trois martyrs

Trois personnes sont tombées en martyrs samedi dans le sud du Liban lors de deux frappes menées par des drones sionistes, a annoncé le ministère libanais de la Santé. Dans un communiqué, le ministère précise qu'une première frappe de drone des forces sionistes a visé la région de Kounine, faisant un martyr et en blessant un autre. Le ministère libanais de la Santé a par ailleurs fait état d'une seconde frappe de drones des forces d'occupation sionistes qui a visé la localité de Mahrouna, dans la région de Tyr. Deux personnes sont tombées en martyrs, dont une femme, et en a blessé une troisième, selon le communiqué. Vendredi, le ministère de la Santé libanais a fait état d'une femme tombée en martyre et de plusieurs personnes blessées dans des bombardements sionistes dans le sud du Liban. Selon l'agence officielle libanaise Ani, l'aviation d'occupation sioniste a aussi mené des raids intenses sur des zones boisées environnantes. En dépit d'un cessez-le-feu en vigueur depuis fin novembre dernier, l'entité sioniste mène des attaques quasi quotidiennes dans le sud du Liban, faisant souvent des martyrs, des blessés, ainsi que des dégâts matériels énormes.

R.I

SAHARA OCCIDENTAL Manifestations à Dakhla pour réclamer la fin de l'occupation marocaine

La ville occupée de Dakhla a connu samedi des manifestations revendiquant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, et réclamant la fin de l'occupation marocaine, ainsi que la libération des prisonniers civils sahraouis détenus dans les geôles marocaines, a rapporté dimanche l'agence de presse sahraouie SPS. Selon SPS, les participants à ces manifestations, organisées par les héros du soulèvement indépendantiste, ont scandé des slogans réclamant le retrait de l'occupation marocaine des territoires sahraouis, la libération de tous les prisonniers sahraouis détenus dans les geôles marocaines et revendiquant aussi le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

De plus, les manifestants ont réaffirmé leur détermination à poursuivre la lutte et la résistance pacifique jusqu'à l'obtention de l'indépendance du Sahara occidental. Par ailleurs, d'après SPS, les manifestations ont été réprimées par les forces de sécurité marocaines dans le cadre de la politique de l'occupant marocain visant à priver les Sahraouis de leur droit de manifester pacifiquement.

R.I

SOMALIE

37 terroristes Shebab neutralisés dans le Bas-Jubba

Les forces armées somaliennes, ont neutralisé plus de 37 terroristes Shebab, dans une opération planifiée dans le village de Maqogaha, dans la région de Lower Jubba, a rapporté dimanche l'agence de presse somalienne Sonna. Cette opération soigneusement exécutée a permis d'éliminer plus de 37 terroristes Shebab, dont des dirigeants clés. L'Armée nationale somalienne, et en particulier les commandos Danab, poursuivra son offensive de grande envergure visant à démanteler le réseau terroriste. Ces opérations témoignent de l'engagement indéfectible de nos forces armées à défendre la nation, à protéger les civils et à assurer une stabilité durable. Le ministère de la Défense réitère que la lutte pour éradiquer les terroristes Shebab se poursuit sur tous les fronts.

R.I

AGRESSION SIONISTE CONTRE L'IRAN

Des médias hébreux évoquent les dégâts causés par les frappes iraniennes

La chaîne israélienne Channel 13 a révélé ce dimanche qu'il y a eu de nombreuses blessures dans des bases militaires et des installations stratégiques israéliennes causées par les missiles iraniens, des faits qui n'ont pas encore été rendus publics.

Cela intervient malgré une censure militaire israélienne stricte imposée aux médias, interdisant la publication d'informations, de photos ou de vidéos, que ce soit dans les médias traditionnels ou sur les réseaux sociaux, concernant les lieux d'impact des missiles iraniens ou les dégâts causés. Ces frappes ont

eu lieu durant la guerre déclenchée par Israël le 13 juin dernier, qui a duré 12 jours. En réponse aux frappes aériennes israéliennes, les forces armées iraniennes ont lancé des salves massives de missiles balistiques hypersoniques et guidés, visant avec précision des cibles à l'intérieur d'Israël.

Channel 13 a souligné que les Israéliens n'ont pas réalisé à quel point les Iraniens avaient été précis et combien de dégâts ils avaient causés dans de nombreux endroits. Elle a notamment indiqué que les frappes sur l'Institut Weizmann des sciences étaient connues de tous,

mais que de nombreux autres lieux touchés n'ont pas été dévoilés.

Il convient de noter que le cessez-le-feu entre l'Iran et Israël est entré en vigueur le 24 juin 2025. Le président américain Donald Trump a exhorté les deux parties à respecter l'accord et à ne pas le violer. Washington a exprimé son espoir de parvenir à un accord de paix durable, tandis que la France et d'autres pays ont souligné la nécessité de respecter le cessez-le-feu et d'éviter une nouvelle spirale de violence dans la région.

De son côté, Téhéran a déclaré que le nombre de ses

morts dépassait les 610, avec plus de 4 700 blessés, affirmant qu'elle ne cache pas ses martyrs. En revanche, Israël a évité de publier des données précises. Les statistiques officielles font état d'environ 29 à 30 civils tués et de plus de 1 300 blessés, selon les services de secours israéliens. Cependant, des rapports non officiels évoquent au moins 200 civils israéliens tués, un chiffre qui n'est pas corroboré par les données officielles, et le secret entourant les pertes israéliennes a entraîné des contradictions dans les chiffres.

R.I

CLÔTURE DU FESTIVAL DU THÉÂTRE POUR ENFANTS À KHENCHELA

La pièce "Le beau monde" remporte le prix du meilleur spectacle intégré

La pièce "Le beau monde" du Théâtre régional Mustapha-Kateb de Souk Ahras a remporté la "fibule d'or" (El ibzim Edhahabi), prix récompensant le meilleur spectacle intégré, à l'issue du 13e Festival culturel national du théâtre pour enfants à Khenchela.

À terme de cette manifestation qui a vu 8 productions théâtrales concourir pour la "fibule d'or", le prix de la meilleure mise en scène a été attribué à Mohamed Bezzahi, de l'association "Triangle" de Guelma pour "Les noces d'Ouchen", le prix du meilleur texte au Dr Farah Elias du TR Souk Ahras pour "Le beau monde" et le prix de la meilleure composition musicale à Nadjib Oubraham de l'association "Triangle" de Guelma ("Les noces d'Ouchen").

Ce festival, placé sous le slogan "Créativité des enfants pour une mémoire éternelle", a réuni 8 troupes de plusieurs wilayas du pays qui ont concouru, durant 4 jours, pour la fibule d'or. Les œuvres présentées lors de ce festival, dont la cérémonie de clôture a été présidée par le directeur de wilaya de la culture, Mohamed El Alouani, ont été évaluées par un jury composé d'artistes et de professeurs dans le domaine de 4



art. La manifestation avait été inaugurée lundi dernier. Au-delà de la compétition, le festival a accordé également une place à l'écriture dramatique, à travers le prix Abdelhak Rafik Berhi, en hommage à l'ancien ministre de l'Enseignement supérieur. Vingt étudiants ont pris part à cette initiative dans le cadre de la convention Théâtre à l'université.

Également, des ateliers de formation au jeu d'acteur, à l'art dramatique et à la gestuelle sur scène, ainsi qu'un forum scientifique pour étudier l'impact de l'intelligence artificielle dans le théâtre pour enfants, figuraient au programme de cette manifestation en présence de metteurs en scène et d'enseignants chercheurs de plusieurs universités.

En parallèle, la place Abbas Laghour, au centre-ville de Khenchela, s'est transformée en un espace de fête, d'animation et de découverte, grâce à l'implication de nombreuses associations locales. Jeux, ateliers et activités ludiques ont permis aux enfants de vivre des moments de joie, de partage et de créativité.

R.C

Festival local des arts et des cultures populaires : lancement de la semaine culturelle de Ghardaïa à Oran

Les festivités de la semaine culturelle locale des arts et des cultures populaires de la wilaya de Ghardaïa ont été lancées, samedi, à la maison de la culture et des arts "Zed-dour Bbrahim El-Kacem" à Oran, afin de mettre en valeur la richesse culturelle de cette région. Cette manifestation culturelle s'inscrit dans le cadre du programme organisé par le Comité du festival local des arts et des cultures populaires de la wilaya d'Oran pour la saison estivale 2025. Trois semaines culturelles sont programmées dans ce cadre, avec celle de Ghardaïa du 28 juin au 2 juillet, puis la wilaya d'El Meghaïr, prévue du 28 juillet au 2 août et enfin la wilaya de Batna en fin août prochain.

Ainsi à travers l'exposition organisée à l'occasion de la Semaine culturelle locale des arts et des cultures populaires de la wilaya de Ghardaïa, qui s'étalera jusqu'au 2 juillet, le public découvre diverses facettes du patrimoine matériel et immatériel de la région de la vallée du M'Zab, inscrite au patrimoine culturel mondial de l'UNESCO. L'exposition, installée dans le hall de la maison de la culture et des arts

d'Oran, propose une série de panneaux illustrant plusieurs activités, dont celles liées à la préservation des monuments historiques, comme le "Rempart de Beni Isguen", ainsi que des ateliers de formation pour la construction de petites structures, supervisés par l'association de jeunes "El Amal" dans le cadre de la "Cité des Métiers".

Aussi, d'autres panneaux sont consacrés aux cinq ksour historiques de la vallée du M'Zab, à leur architecture et à leur système de défense, ainsi qu'aux conceptions de l'habit traditionnel de la région. L'exposition comprend éga-

lement une sélection de livres précieux écrits par des auteurs de la wilaya de Ghardaïa, des modèles d'objets d'artisanat traditionnel tels que des tapis, des objets en cuivre, ainsi que des peintures représentant les paysages et monuments historiques de la région. Un espace est dédié à une "Gâada" traditionnelle de la wilaya de Ghardaïa. Dans le cadre de cette semaine culturelle, le public d'Oran aura également l'occasion d'assister à des spectacles artistiques, musicaux et folkloriques proposés par les organisateurs.

R.C

Batna : ouverture de l'exposition du patrimoine immatériel "Thamughadi" avec la participation d'exposants de Tunisie et de Libye

Une exposition du patrimoine immatériel "Thamughadi" a été ouverte samedi sur le site archéologique de Timgad, dans la wilaya de Batna, avec la participation d'exposants de plusieurs wilayas du pays ainsi que de Tunisie et de Libye. La manifestation qui se tient deux jours durant à l'entrée du musée des mosaïques du site a drainé dès son ouverture un grand nombre de visiteurs qui ont salué l'initiative surtout qu'elle a coïncidé avec le week-end. L'exposition qui a lieu en plein air consacre plusieurs stands au riche patrimoine immatériel que recèle l'Algérie ainsi que la Tunisie et la Libye, notamment dans les domaines du tissage traditionnel et de la bijouterie. L'exposition est organisée par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés représenté par le musée et le site de Timgad en coordination avec la commune de Timgad et l'association Adhrar N'louras de Batna.

La manifestation a connu la participation de plusieurs associations dont celles de "Djizr" pour la préservation du tapis et du patrimoine chaoui de Khenchela, "Amel" pour la prise en charge de la jeune fille et de la femme d'Ouar-gla, "Nassaim Cirta" de Constantine, "Ithrene El Aouras" pour le patrimoine d'Ain Azel (Sétif), l'association de "la famille productive El Haraba Slimane Achouia" de Libye et l'association "Arinas" pour la culture, le patrimoine, le tourisme et la jeunesse de la ville de Bannane de Tunisie. Une présence remarquable du célèbre tapis de Babar (Khenchela) avec ses couleurs vives et ses vieux motifs a été enregistrée durant l'exposition ainsi qu'El Meleha qui a attiré l'attention des visiteurs, notamment des femmes. Selon les organisateurs, cette manifestation vient mettre en valeur à la fois le patrimoine matériel constitué de rares mosaïques et de monuments archéologiques que renferme le site de Timgad et le patrimoine immatériel transmis à ce jour d'une génération à une autre dont le tapis, El Meleha et les bijoux traditionnels.

R.C

Natasha Brown, rentrée littéraire 2025 et présidente du Booker 2026

L'écrivaine britannique Natasha Brown présidera le jury de l'International Booker Prize 2026, qui fêtera cette année son dixième anniversaire sous sa forme actuelle. Récompensant le meilleur de la fiction traduite en anglais et publiée au Royaume-Uni ou en Irlande, ce prix littéraire demeure l'une des distinctions les plus influentes pour la littérature mondiale.

Autrice remarquée depuis son premier roman Assembly (Assemblage), Natasha Brown a rapidement été saluée comme l'une des voix majeures de la nouvelle génération britannique. Finaliste de plusieurs prix prestigieux, dont le Goldsmiths Prize et le Orwell Prize, elle a été désignée en 2023 parmi les Best of Young British Novelists par Granta. Son deuxième roman, Universality, finaliste du Orwell Prize 2025, a confirmé son statut. Ce thriller social est publié chez Grasset, sous le nom des Universalistes, le 3 septembre prochain, dans une traduction de l'anglais signée Marguerite Capelle.

Formée en mathématiques à Cambridge, elle a aussi exercé plus d'une décennie dans la finance avant de se consacrer à l'écriture. Elle sera entourée d'un jury eclectique et international, composé de : Marcus du Sautoy, Sophie Hughes, Troy Onyango et Nilanjana S. Roy. Créé en 2005 sous le nom de Man Booker International Prize, le prix récompensait initialement l'ensemble d'une œuvre, sans critère de langue. Sa refonte en 2016 en a fait un prix annuel consacré à une œuvre unique de fiction, traduite en anglais. Le premier lauréat fut La Végétarienne de Han Kang, traduit du coréen vers l'anglais par Deborah Smith. Une consécration suivie du Nobel de littérature en 2024 pour l'autrice sud-coréenne.

Le jury publiera une liste longue de 12 ou 13 ouvrages le 24 février 2026, suivie d'une liste finale de six titres le 31 mars. Le lauréat sera désigné en mai lors d'une cérémonie diffusée en direct sur les réseaux sociaux du Booker Prize.

N.C

Musée d'Oran: plus de 12.000 visiteurs séduits par des collections animées par l'innovation technologique

Le Musée public national Ahmed Zabana d'Oran a enregistré plus de 12.000 visiteurs durant les cinq premiers mois de l'année en cours, venus découvrir des collections marquées par l'évolution technologique. Entre janvier et mai 2025, le Musée a accueilli 12.526 visiteurs, toutes tranches d'âge confondues, dont 285 étrangers originaires notamment d'Espagne, de Russie, de Lituanie et d'autres nationalités. Le Musée a égale-

ment reçu 1.312 groupes scolaires et 2.180 enfants.

En parallèle, 195 étudiants chercheurs ont visité principalement la salle dédiée aux antiquités, celle-ci constituant une source précieuse pour leurs recherches et offrant un riche aperçu des civilisations antiques.

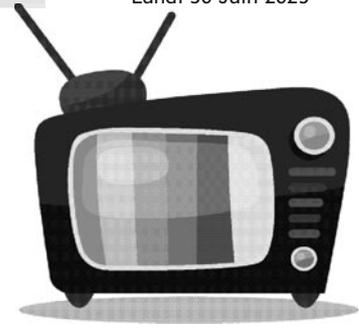
Par ailleurs, quelque 5.633 visiteurs issus de tranches d'âge plus avancées, dont 875 personnes âgées qui se sont particulièrement in-

téressées à la salle d'ethnographie, qui met en valeur le patrimoine culturel matériel et immatériel provenant de diverses régions du pays. À l'occasion du Mois du patrimoine, l'introduction au musée de la technologie de l'hologramme pour projeter un portrait du martyr de la guillotine, Ahmed Zabana, lisant la lettre qu'il avait écrite avant son exécution, a fortement impressionné les visiteurs.

R.C

TÉLÉ

VISION



TF1 SERIES FILMS **Le jaguar**

21h10



Campana, un fervent défenseur de la forêt amazonienne, a passé sa vie à lutter pour la protection des tribus indigènes et de leur habitat.

france 2 **Enquêtes au paradis**

21h10



Bianca Bailey est la patronne d'un salon de coiffure. Le jour de son anniversaire, ses trois employés lui proposent de le fêter ensemble dans un restaurant sur la plage.

france 3 **Les Dents de la mer**

21h05



Dans la paisible station balnéaire d'Amity, sur la côte Ouest des États-Unis, l'été commence sous de sombres auspices lorsque le corps mutilé d'une nageuse est découvert sur la plage.

CANAL+ **Plaine orientale**

21h09



Reda met tout en œuvre pour découvrir l'identité de l'homme qui a tenté d'assassiner son père. Il recherche le propriétaire du véhicule noir qui a volontairement percuté le véhicule de Pierre-Marie Campana.

W9 **Hypnotic**

21h10



Danny Rourke, un officier de police d'Austin, est hanté par le souvenir traumatique de la disparition de sa fille, Minnie, un événement qui a chamboulé sa vie.

PARIS PREMIERE **Le transporteur**

21h00



Frank Martin est un "transporteur" : il transporte n'importe quoi, vers n'importe quelle destination, dès lors que son client est prêt à payer le prix fort.

tmc **Opération fortune : ruse de guerre**

21h25



Après le vol d'une cargaison hautement sécurisée, en Ukraine, Nathan, un agent expérimenté des services secrets, se voit confier la mission délicate de récupérer le précieux butin mais aussi de retrouver ses auteurs.

Rachel Zegler s'inquiète de l'état du monde au vu de la haine en ligne dont elle fait l'objet



L'actrice et chanteuse d'origine colombienne et polonaise a également fait l'objet de nombreuses réactions négatives dans les réseaux sociaux après avoir été choisie pour incarner Blanche-Neige dans la nouvelle version du film Disney de 1937.

La jeune vedette a également essuyé une vague de haine après avoir commenté le film d'animation original, qu'elle a jugé dépassé et exprimé son soutien à la Palestine en marge de la promotion du film en prise de vues réelles. Jonah Platt, le fils du producteur du film Marc Platt, l'a ensuite rendue responsable des mauvais résultats de Blanche-Neige au box-office. Exposée chaque jour à ce que les réseaux sociaux peuvent offrir de plus sombre, Rachel Zegler se demande ce que sa situation dit de l'état du monde. L'actrice de 24 ans qui incarne Blanche-Neige dans le remake en prises de vues réelles de Disney, fait quotidiennement l'objet de harcèlement en ligne depuis qu'elle a été choisie pour le rôle iconique.

"C'est intéressant. Mais c'est vraiment alarmant parfois", a-t-elle déclaré à propos des commentaires haineux qu'elle reçoit. L'actrice d'origine colombienne a essuyé des insultes racistes dès l'annonce de son casting, puis des attaques pour ses opinions politiques, notamment quand elle s'était exprimée contre Donald Trump avant sa réélection.

Malgré tout, Rachel Zegler refuse de se laisser abattre : "Je pense qu'avoir une mentalité de victime est un choix, et je m'y refuse. Je ne choisis pas non plus la méchanceté. Je choisis la positivité, la lumière et le bonheur". Pour autant, quand la pression est devenue trop forte, l'actrice a préféré quitter New York pour retourner chez ses parents dans le New Jersey, et surtout aller frapper à la porte d'un psychiatre pour l'aider à traverser cette période difficile.

"Mon psychiatre m'a accompagnée dans tout ça", a-t-elle encore confié. Le professionnel lui a fait comprendre que ce qu'elle vivait n'était pas normal". Des mots qui l'ont aidée à accepter un traitement médicamenteux. "C'est vraiment un changement radical, parce que je ne fonctionnais tout simplement plus", a conclu Rachel Zegler.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTELEMENT

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

VERTICALEMENT

- 1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
- 2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
- 3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
- 4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
- 5. L'année de son décès.
- 6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 1155

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- 1 Son coup de foudre s'est finalement retourné contre lui !2 Difficile d'avaler n'importe quoi avec elles.3 Anonnés.- Réserve des Abénaquis.4 Fait semblant dans le milieu.5 En regard.- Mesure aléatoire.6 Succession.- Guerrier casqué.7 Transporte des chevaux n'importe comment.- Logogriphe.8 N'est pas camée.- Filière universitaire.9 À l'encontre de la probité.- Mis à la porte.10 Dans le Cantal (le).- Vieille branche.11 Ses barons étaient vidames de Normandie.- Edom.12 Met ou remet au goût du jour.

Verticalement

- 1 Ville mosellane.2 Femme de Bourbon.3 Groupes d'étoiles.4 Point anglais.- Père d'Odin.- Au soleil.5 En Skopje.- Rivière française.- Ville birmane.6 Culotté.- En 15.7 Savait tirer des portraits.- Favori.- Lettres de lettre.8 Au service de l'Etat dans chaque région.- Émissaire du Ladoga.9 Port de Norvège.- Note.- Envoie sur les ondes.10 Basque ou grecque.- Chasse les pies.11 Surnom d'Eisenhower (dans le désordre).- Casque.- Symbole de richesse.12 Axe de rose.- Eternel second en droit.

Mots croisés grille N° 1155

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- 1 On trouve des têtes de linottes dans cette famille.2 De la famille des euphorbiacées.- Près de Monséguir.3 On n'y trouvera pas une caricature de Dieu !4 La Thèbes du nord.- Canote, en sens inverse.5 Moi troublé.- Passé au-dessus et par la droite.6 De série B.7 Dans une lunule.- Plat en Chinook.8 Auteur de pièces absurdes.- Sigle informatique.9 Ile.- Crus.- Dans la marge.10 Elevions de mauvais vers.11 Martyr d'Alexandrie (à l'envers).- Greffa une griffe.12 Pharaon.

Verticalement

- 1 Couronnes impériales.2 Ligériennes.3 N'étaient guère illustrés que par des querelles.4 Graveur italien.- N'est pas totalement mûr.5 Théories de la connaissance.6 Clos du 33.7 Aborigènes australiens.- Son homme fut découvert par Duchally.8 En Ecosse.- Pur.9 Faites par Nostradamus ?10 Barque sur le Nil.- Rhapsode platonique (de haut en bas).11 Nom d'affaire italienne.- Sur le Tanaro.12 Nom d'un célèbre enquêteur.- Fleuve.- Amateur du piano.

Vague de chaleur intense aujourd'hui à Tindouf et Bordj Badji Mokhtar

L'Office national de la météorologie a alerté, dans un bulletin relatif aux conditions météorologiques de la journée d'aujourd'hui, d'une vague de chaleur intense qui affectera deux wilayas du sud du pays. Selon le bulletin, classé au niveau de vigilance « jaune », la vague de chaleur concernera les wilayas de Tindouf et Bordj Badji Mokhtar.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
03:41	12:45	16:34	20:19	21:39

Météo

Alger	☀️	30	Tizi Ouzou	☀️	28
Tiaret	☀️	29	Béjaïa	☀️	28
Constantine	☀️	32	Oran	☀️	29

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

3 morts et plus de 250 blessés en 24 heures

Trois personnes sont décédées et plus de 250 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers le pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Les unités de la Protection civile ont effectué, du 28 au 29 juin, plusieurs interventions suite à des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national ayant causé la mort de 3 personnes et des blessures à 259 autres, a précisé la même source. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen avec un mort et 11 blessés, suite à 15 interventions liées aux accidents de la route, a noté le communiqué.

Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile relatif à la surveillance des plages autorisées à la baignade a permis le sauvetage de 456 personnes, dont 230 ayant bénéficié de soins sur place et 52 autres évacuées vers des structures sanitaires locales, ajoute le communiqué, déplorant, toutefois, le décès par noyade en mer de 3 personnes dans des plages surveillées, respectivement dans les wilayas de Bejaïa, Oran et Mostaganem.

Le bilan de la Protection civile fait état également de la mort d'un jeune homme (22 ans) noyé dans une piscine à Fouka dans la wilaya de Tipaza. En outre, les secours de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 3 incendies urbains, industriels et divers à travers les wilayas d'Alger, Blida et Oran, causant des brûlures de 2ème degré à deux personnes, suite à une explosion de gaz dans une habitation à El Mouradia. S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, il a été procédé à l'extinction de 40 incendies dans plusieurs wilayas, relève le communiqué de la Protection civile.

ETAT DU NIL (SOUDAN)

Au moins 50 morts dans l'effondrement d'une mine d'or

Au moins 50 personnes ont trouvé la mort dans l'effondrement d'une mine d'or dans l'Etat du Nil, au nord-est du Soudan, ont rapporté, hier, des médias locaux. "La mine s'est effondrée samedi dans le désert de Howaid, dans l'Etat du Nil. De grandes quantités de sable et de roches se sont effondrées sur les mineurs qui travaillaient sur un site rudimentaire connu pour son activité minière non réglementée", ont précisé les mêmes sources. Les efforts de sauvetage ont été entravés par l'absence de machines lourdes et d'équipes de secours professionnelles, ce qui a ralenti la récupération des dizaines de corps ensevelis sous les décombres", a-t-on ajouté de même source. Un effondrement similaire s'est déjà produit sur le même site il y a deux mois, faisant des blessés.

OBSERVATOIRE NATIONALE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Six universités d'été au profit de 2.400 associations

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, a annoncé, hier à Mascara, que son organisme organisera, prochainement, six universités d'été de formation au profit de 2.400 associations à l'échelle nationale. Elle a précisé, lors d'un point de presse tenu en marge d'une rencontre interactive et consultative avec les représentants des acteurs de

la société civile de la wilaya de Mascara, que "ces universités d'été, organisées pour la première fois cibleront 2.400 associations sur l'ensemble du territoire national". Elle a ajouté que ces universités aborderont plusieurs thématiques, notamment les droits et les devoirs des associations à travers les différentes wilayas du pays, ainsi que des formations autour des divers défis que connaît la société.

ORAN

Session de formation pour faciliter l'étude des projets d'aquaculture

Une session de formation a été lancée, hier à Oran, visant à renforcer les connaissances des membres des commissions locales chargées de l'étude des dossiers de projets d'aquaculture. Cette session de formation bénéficie à une dizaine de cadres des régions de l'Ouest et du Sud-ouest du pays, selon le directeur local du secteur, Menouar Meghni Sandid. Ce dernier a précisé que cette formation, qui comporte deux volets – administratif et technique –, a pour objectif d'outiller les membres des commissions locales avec toutes les compétences nécessaires pour étudier et valider les projets relatifs à l'aquaculture. Cette session s'inscrit dans le cadre du programme "Economie bleue", lancé il y a quelques années par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et

de la Pêche, en partenariat avec l'Union européenne, selon la même source. Elle se poursuit jusqu'au 3 juillet prochain et réunit des cadres des wilayas d'Oran, Aïn Témouchent, Mostaganem, Tlemcen, Sidi Bel-Abbes, Relizane, Bechar et Adrar. M. Sandid a rappelé que l'étude et la validation des projets d'aquaculture, qui relevaient auparavant du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture, sont depuis fin 2024 du ressort des commissions locales. Cette décision du ministère de tutelle vise à alléger les procédures administratives pour les investisseurs. La présente formation vise à renforcer les compétences des membres des commissions locales afin de faciliter le traitement des dossiers et réduire les délais d'étude, a-t-il précisé.

INCENDIE DE FORÊTS DURANT LA SAISON ESTIVALE

La Protection civile renforce sa mobilisation

Avec la hausse des températures et l'arrivée de la saison estivale, les services de la Protection civile affichent leur entière préparation à affronter le risque d'incendies de forêt, en renforçant les moyens matériels et humains. Bien que des dispositifs techniques et des moyens logistiques soient disponibles, la Protection civile souligne que l'élément humain demeure le principal enjeu dans la protection de la richesse forestière et la lutte contre

les feux de forêt. Des juristes ont également mis en garde contre les sanctions sévères encourues par toute personne reconnue coupable d'avoir intentionnellement déclenché un incendie, des peines pouvant aller jusqu'à la réclusion à perpétuité. La prévention reste une responsabilité collective qui exige une prise de conscience au sein de la société, en complément des efforts officiels, pour préserver la richesse forestière et assurer la sécurité des citoyens.

GHARDAÏA

Recensement de près de deux mille oiseaux d'eau nicheurs



Pas moins de 1.983 oiseaux d'eau nicheurs ont été dénombrés, entre les mois de mai et juin courant, par les ornithologues dans les différentes zones humides de la wilaya de Gharadaïa, a indiqué, hier, la Conservation locale des forêts. Initié dans le cadre des activités du réseau national des observateurs ornithologues algériens (RNOOA), à l'occasion de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs et la Journée internationale de la biodiversité, ce comptage national des oiseaux migrateurs d'eau nicheurs a ciblé l'ensemble des neuf zones humides naturelles et artificielles de la wilaya, a-t-on indiqué. Ces zones aquatiques sont devenues "une halte incontournable de nidification pour les oiseaux migrateurs sur l'axe migratoire entre l'Afrique et l'Europe", notamment la zone humide artificielle de Kef El-Doukhane,

extoiture des eaux usées traitées de la vallée du M'zab (quatre communes), a expliqué, à l'APS, le Conservateur des forêts de la wilaya, Abdelaziz Alioua. L'objectif de ce dénombrement, effectué entre le 20 mai et le 15 juin courant, est "d'établir une base de suivi des différentes zones humides, de connaître l'effectif de la population avifaune nicheuse dans la région, sa phénologie et sa densité", a-t-il expliqué, précisant que les indices de nidification sont déterminés par l'existence de nids, d'œufs et de poussins sur les sites. Ce comptage a permis de répertorier 15 espèces avifaunes nicheuses avérées, dont des espèces dominantes telles que la Tadorne casarca, l'Echasse blanche, la Marmaronette marbrée, le Gallinule poule-d'eau, le Fuligule nyroca et le Canard colvert, a-t-il détaillé. Le re-

censement a ciblé les zones humides naturelles non classées (Dayet Oum Souid et Mahfoura dans la commune de Mansoura) et les zones humides artificielles non classées créées à la faveur d'un programme de traitement des eaux usées, de préservation de l'environnement et des ressources hydriques constituées essentiellement de stations d'épuration des eaux usées (STEP) de Kef Doukhane (extoiture de l'oued M'Zab) à El-Atteuf, de Berriane et de Guerrara, ainsi que les rejets de Métlili (El-Gaada), de Zelfana (Gouifla), de Oued-Nechou et la zone des sciences dans la wilaya de Gharadaïa, a ajouté le Conservateur. Pour cette année 2025, les membres du RNOOA ont relevé une légère baisse des oiseaux nicheurs dans les sites aquatiques naturels et artificiels de la wilaya.

VILLES LES PLUS CHAUDES DU MONDE

In Guezzam et Anesbaraka dans le top 15

Deux villes algériennes ont figuré dans la liste des villes et régions les plus chaudes au monde au cours des dernières 72 heures. Selon le site spécialisé dans la météo mon-

diale Eldorado Weather, la ville d'In Guezzam a occupé la 12e place du top 15, avec une température de 45,9°C. Elle est suivie par la ville de Anesbaraka, située dans la wilaya de Tamanrasset, qui

s'est classée à la 13e place avec une température de 45,8°C. En tête de ce classement figure l'aéroport international du Koweït, avec une température de 47,9°C.